



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/LDC/AC.1/12  
26 mai 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Réunion d'experts gouvernementaux de pays  
en développement sans littoral et de pays  
en développement de transit ainsi que de  
représentants de pays donateurs et  
d'organismes de financement et de développement  
New York, 24-26 août 1999  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Ordre du jour provisoire annoté

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Élection du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Progrès des systèmes de transit dans les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit
  - a) Mesures visant à réduire les frais de transit
  - b) Incidences des procédures et de la documentation sur les frais de transit
4. Mesures proposées
5. Questions diverses
6. Adoption du rapport de la Réunion.

## II. ANNOTATIONS

### Introduction

1. La quatrième Réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement sans littoral et de pays en développement de transit ainsi que de représentants de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement se tiendra à New York du 24 au 26 août 1999, conformément au paragraphe 11 de la résolution 52/183 de l'Assemblée générale. Celle-ci lui a donné pour mandat d'examiner les progrès des systèmes de transit dans les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit, y compris les aspects sectoriels, ainsi que les coûts du transport en transit, en vue de proposer éventuellement des mesures concrètes. L'évaluation des systèmes de transit a été faite en collaboration étroite avec le Programme des Nations Unies pour le développement, les commissions régionales et les organismes sous-régionaux compétents, comme le préconisait la résolution.

### Point 1 : Élection du bureau

2. Les participants sont invités à élire un président, un vice-président et un rapporteur.

### Point 2 : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

3. L'ordre du jour a été établi par le secrétariat de la CNUCED compte tenu du mandat donné à la Réunion par l'Assemblée générale au paragraphe 11 de sa résolution 52/183.

4. Les suggestions du secrétariat pour l'organisation des travaux et le programme provisoire des séances sont présentés sous forme de tableau dans l'annexe. La Réunion, qui se tiendra du 24 au 26 août 1999, sera précédée, le lundi 23 août, de consultations régionales.

### Point 3 : Progrès des systèmes de transit dans les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit

- a) Mesures visant à réduire les frais de transit
- b) Incidences des procédures et de la documentation sur les frais de transit

5. Pour l'examen du point 3, la Réunion sera saisie d'une note du secrétariat de la CNUCED <sup>1</sup> sur les mesures propres à réduire les frais de transit. Cette note donne un bref aperçu de l'évolution récente du cadre économique et des conditions du commerce de transit dans les pays en développement sans littoral. Elle met l'accent sur les mesures prises en vue de réduire les frais de transit, et notamment sur l'harmonisation, la simplification et la normalisation des procédures et de la documentation,

---

<sup>1</sup>Amélioration des systèmes de transport en transit dans les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit : Questions à examiner (TD/B/LDC/AC.1/13).

dans cinq sous-régions : Asie du Nord-Est, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique australe. La Réunion disposera en outre d'un rapport dans lequel le secrétariat de la CNUCED fait la synthèse des réponses reçues de pays en développement sans littoral, de pays en développement de transit et de certaines organisations internationales et intergouvernementales s'occupant de trafic et de commerce de transit. Ces réponses donnent des renseignements sur les mesures qui ont été adoptées ou sont prévues afin d'améliorer les systèmes de transport en transit <sup>2</sup>.

6. Outre les documents de base susmentionnés, la Réunion sera saisie d'un certain nombre de documents d'information, disponibles dans la langue originale en quantité limitée.

Point 4 : Mesures proposées

7. La Réunion pourrait formuler des recommandations au sujet du point 3 de l'ordre du jour, selon qu'il conviendra.

Point 5 : Questions diverses

Point 6 : Adoption du rapport de la Réunion

8. Le rapport de la Réunion, y compris ses conclusions et recommandations, sera présenté au Conseil du commerce et du développement à sa quarante-sixième session et à l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session.

---

<sup>2</sup>Communications de pays et d'organisations internationales et intergouvernementales (TD/B/LDC/AC.1/14).

ANNEXE

Programme provisoire des séances  
(23-26 août 1999)

Lundi 23 août	Mardi 24 août	Mercredi 25 août	Jeudi 26 août
<u>10 heures</u>  Ouverture des consultations régionales  Consultations régionales	<u>10 heures</u>  Ouverture de la Réunion  Point 1. Élection du bureau  Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux  Allocution du Coordonnateur spécial pour les PMA  Allocution du président  Début des discussions informelles sur le point 3	<u>10 heures</u>  Discussions informelles sur le point 3	Préparation du rapport
<u>15 heures</u>  Consultations régionales	<u>15 heures</u>  Discussions informelles sur le point 3	<u>15 heures</u>  Établissement de conclusions et recommandations (point 4)	<u>15 heures</u>  Point 6. Adoption du rapport

-----